

Pistage en Vercors

Stage dans le Vercors
les 6 et 7 octobre 2018



C'est au cœur du Vercors, riche d'une biodiversité exceptionnelle que l'association Mille Traces vous propose un stage de reconnaissance et de suivi des traces de la faune sauvage.



Photos : R. Collange, E. Le Moigne, Mille Traces

www.mille-traces.org
contact@mille-traces.org
Tél./fax: 04 75 48 13 77



0000

Pistage en Vercors

Lieu, public

Saint-Agnan en Vercors (26420)

Adultes curieux de nature, étudiants, animateurs nature. Ce stage peut être offert à un(e) ami(e) passionné(e) de nature !

Programme du stage

Ce programme est donné à titre indicatif et non contractuel. Il pourra être modifié en fonction de la météo ou pour toute autre raison jugée nécessaire par l'association Mille Traces.

• Jour 1 - objectifs : s'initier à l'observation et l'identification de traces et indices de la faune sauvage.

Matin : Accueil, présentations, première approche des mammifères avec nos outils pédagogiques (traces et indices naturalisées, ossements), présentation du matériel de terrain utile à l'observation et au relevé des traces et indices.

Midi : Repas.

Après-midi : Sortie encadrée par un guide naturaliste avec la découverte des pistes, possibles observations, trucs et astuces du pisteur, apport de connaissances naturalistes.

• Jour 2 - objectifs : mettre en application l'interprétation du guide naturaliste, comprendre le lien entre la biologie-écologie des espèces et les pistes sur le terrain.

Matin : Sortie de terrain pour se rendre au cœur d'un des massifs les plus riches de biodiversité en France. Mise en application des techniques de suivi et de relevé d'indices, des connaissances naturalistes sur les espèces emblématiques et des anecdotes.

Midi : Pique-nique.

Après-midi : Suite et fin de la sortie de terrain, compléments d'apport de connaissances naturalistes, bilan et retour à 17h.

En cas de mauvais temps

Si la météo est contre nous, nous vous proposons de découvrir les outils pédagogiques de Mille Traces. Crânes, traces et indices, exposition, outils de terrain... En un mot : 25 ans d'expérience de l'étude de la nature à vous faire partager.

Formalités administratives

L'inscription définitive au stage est enregistrée par l'association, à réception des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Chèque d'acompte du séjour
- Bulletin d'adhésion à Mille-Traces avec chèque de versement
- Le solde est à régler au début du stage

Informations générales

Accès et transport :

Le transport est à la charge des stagiaires. Dans la mesure du possible, un regroupement des participants peut être effectué en gare de Valence. Contacter l'association la semaine précédant l'arrivée pour tous renseignements. Nous vous communiquerons dès que possible les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage.

Assurance :

Les participants à nos stages sont couverts par une assurance qui garantit les risques matériels, corporels et la responsabilité civile par l'adhésion à notre association.

Annulation :

L'annulation venant de l'association est suivie du remboursement à l'avance. Le stage sera maintenu à partir de 6 participants. 12 personnes au maximum. En cas d'annulation du participant moins de 15 jours avant le début du stage, l'acompte ne sera pas remboursé.

Conditions de participation et coût

Coût pédagogique : 65 € / jour / personne.

Hébergement et pension complète sur demande : 53 € / jour / personne.

Renseignements et inscription :
Mille Traces - Rousset-en-Vercors
26420 Saint-Agnan-en-Vercors
Tél./fax: 04 75 48 13 77
contact@mille-traces.org
www.mille-traces.org

